

Procès-verbal de la séance d'appel d'offres N° PM2130515

Objet : Prestation de service calibration du Spintremètre de service Chimie de la DXM (Marché-Cadre).

Direction : Direction Exploitation Mohammedia

Date d'ouverture des plis : 30.06.2026

Lieu d'ouverture des plis : Direction Exploitation Mohammedia (DXM)

Journaux ayant publié l'avis de publicité : ALAKHBAR-AUJOURD'HUI LE MAROC

Sites électroniques de publication de l'avis : www.one.ma – www.marchespublics.gov.ma

Liste des concurrents ayant déposé un pli : SOCIELEC.

Liste des concurrents admissibles sans réserve : SOCIELEC.

Liste des concurrents admissibles avec réserve : Néant.

Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques : Néant.

Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des offres techniques : Néant.

Montant des actes d'engagement des concurrents :

Concurrents	Montants annuels des actes d'engagement (DH/HT)
SOCIELEC	118 800,00

Vérification des montants des actes d'engagement des concurrents :

Concurrents	Montants annuels des actes d'engagement après vérifications et rectifications éventuelles (DH/HT)
SOCIELEC	118 800,00

Le concurrent retenu :

Concurrents	Montants annuels des actes d'engagement (DH/HT)
SOCIELEC	118 800,00

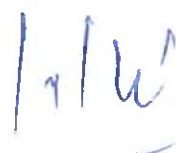
Justification du choix de l'attributaire : Seul soumissionnaire.

Date d'achèvement des travaux de la Commission d'appel d'offres :

Fait à Mohammedia, le 28-7-2026

Date et signature :

Le Président de la Commission d'AO



Cadre des résultats définitifs d'appel d'offres

N° PM2130515

Objet : Prestation de service calibration du Spintremètre de service Chimie de la DXM (Marché-Cadre).

Direction : CPR/DXM

Objet	Date et heure d'ouverture des plis	Date d'achèvement des travaux de la Commission	Concurrent retenu	Montant annuel de l'offre retenue (DH/HT)
Prestation de service calibration du Spintremètre de service Chimie de la DXM (Marché-Cadre).	30.06.2026	28.07.2026	SOCIELEC (Seul soumissionnaire)	118 800,00

Fait à Mohammedia, le 28 juillet 2026

Le Président de la Commission d'AO